



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 Juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis salle du conseil en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de RONDET Chantal, MAIS Jean-Michel, FRACCHETTI Bernard, BOUCLEY Evelyne, DUSSES Jacques, PELLETIER Mathieu, SALLABERRY Muriel qui ont donné respectivement pouvoir à LE COADIC Bruno, DELPUECH Jean-Luc, HIRIGOYEN Philippe, MAGIEU Philippe, BENOIT-DELBAST Jacqueline, CHESSOUX Stéphanie et DUBOS Christelle.

Absent excusé : LAPENU Marie-Josée, BREVET Véronique, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan, BELLOCQ Aurélien.

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel des membres, désigne Jérôme Petitjean en qualité de secrétaire de séance et soumet le précédent procès-verbal au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

Puis, Monsieur le Maire communique sur les décisions qu'il a prises en vertu des délégations confiées par le conseil :

14/2023 - MAPA n°07/2021 : Construction de vestiaires/tribunes et local à vocation pédagogique au stade Robert Dicharry – LOT 2 : Avenant n° 1

15/2023 - Acte modificatif régie de recettes – droits de place sur les marchés

16/2023 - MAPA n°06/2022 : Rénovation sanitaires Camping Municipal « Les Pins Bleus » - LOT 6 : Avenant n° 2



Préalablement à la séance du conseil, il est procédé à la désignation des délégués communaux appelés à élire les sénateurs le 24 septembre 2023. Une liste de candidats a été déposée. Le scrutin de liste a lieu à bulletin fermé.

Les assesseurs en charge des opérations de vote sont :

Avellano Max, Benoit-Delbast Jacqueline, Perez Christelle, Bouille-Vagneur Marjory

A l'issue du dépouillement, Monsieur le Maire annonce la liste « Pour Labenne Avec Vous » élue. Elle est composée de 15 titulaires :

- GOYENECHÉ Olivier
- CHESSOUX Stéphanie

- COLOMES Olivier
- BENOIT-DELBAST Jacqueline
- HIRIGOYEN Philippe
- BOUCLEY Evelyne
- MAGIEU Philippe
- CHARBONNIER Véronique
- PETITJEAN Jérôme
- SALLABERRY Muriel
- MAIS Jean-Michel
- TAUZIN Marie-France
- AURIOL René
- RONDET Chantal
- DARRIBERE Patrick

Et de quatre suppléants :

- LAPENU Marie-José
- FRACCHETTI Bernard
- ETCHEVERRY Anne
- AVELLANO Max

Les 19 conseillers municipaux sont élus à l'unanimité (24 voix POUR sur 24 bulletins de vote).

2023-06-09-01/50 - Tarifs taxe de séjour 2024

Les membres du conseil municipal approuvent les tarifs 2024 de la Taxe de Séjour. Les tarifs pratiqués sur Labenne demeurent inchangés. En revanche, Monsieur le Maire annonce qu'une disposition législative a instauré une surtaxe de 34 % du montant de la taxe de séjour au profit de la Région Nouvelle Aquitaine, en vue de faire participer les touristes au financement de la future LGV.

UNANIMITE

2023-06-09-02/51 - Tarifs TLPE 2024

Les membres du conseil municipal approuvent les tarifs 2024 de la taxe sur les enseignes revalorisés de l'indice des prix à la consommation et en tenant compte de la majoration applicable aux communes appartenant aux EPCI de plus de 50 000 habitants.

UNANIMITE

2023-06-09-03/52 - Garantie d'emprunt pour le logement social à Cap Aréa

Le conseil municipal approuve la garantie d'une partie de l'emprunt (16.67% de 831 782 €) mobilisé par Habitat Sud Atlantique pour la réalisation de 11 logements sociaux (6T2, 4T3, 1T4).

UNANIMITE

2023-06-09-04/53 - Convention MACS/Commune pour le financement des travaux Rue du Marais

Madame Benoit-Delbast rappelle que la commune en collaboration avec MACS et le Conseil Départemental a entrepris la mise en sécurité de la rue du Marais (trottoirs, chicanes, puisards, etc ...), le Département prenant en charge la maîtrise d'œuvre et le tapis d'enrobé. Sur le solde à charge, 300 000€, la communauté de Communes par le biais d'une convention participe à hauteur d'un tiers pour un montant de 99 119.50 € HT.

UNANIMITE

2023-06-09-05/54 - Modification des tarifs CLSH

Le conseil approuve l'ajustement des tarifs du centre de loisirs applicables dès le début des prochaines vacances scolaires : ils répondent à une exigence de la CAF.

UNANIMITE

2023-06-09-06/55 - Acquisition de la parcelle C 341 Allé de l'IHM

Les membres du conseil approuvent l'acquisition de la parcelle C341, sise allée de l'Hélio Marin, d'une superficie de 50 784 m² pour un prix de 30 000 €.

Cette parcelle permettra de réaliser un lien entre le sentier littoral et l'allée de Saintonge vers l'accès à la passerelle du Centre Equestre.

UNANIMITE

2023-06-09-07/56 - Cession d'une parcelle Chemin du Héron

Le conseil approuve la cession d'une parcelle B 1305p d'une superficie de 86 m² au prix de 1 118 euros. Cette cession intervient dans le cadre d'une régularisation d'emprise par erreur.

UNANIMITE

2023-06-09-08/57 - Demande d'autorisation de défrichement C3711

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de la réalisation de la Résidence Autonomie, il est nécessaire, en parallèle de la demande de permis de solliciter le défrichement de cette parcelle d'une superficie de 3 934 m².

UNANIMITE

2023-06-09-09/58 - Intégration de la Rue du stade dans le Domaine Public

Les membres du conseil approuvent le classement des dites voies dans le Domaine Public Communal, pour un transfert de droit dans le domaine public intercommunal.

UNANIMITE

2023-06-09-10/59 - Convention de partenariat intercommunal liée à la stratégie locale de gestion de la bande côtière – 2023/2027

Les élus approuvent la convention tripartite Labenne-Capbreton-Hossegor qui prévoit en lien avec l'ONF et MACS les stratégies à mettre en place pour la préservation de la dune face aux phénomènes d'érosion.

Cette convention permettra aussi, précise Monsieur le Maire, de faire appel aux subventions européennes ou locales (FEDER et Région...).

Monsieur le Maire souhaite que les élus référents soient Mme Benoit-Delbast et lui-même et pour les services Mme Faustine Villain et le Directeur des Services Techniques ou son adjoint.

UNANIMITE

2023-06-09-11/60 - Modification du tableau des effectifs

Le conseil approuve la transformation d'un poste d'adjoint technique qualifié en un poste d'agent de maîtrise suite au départ d'un agent de la régie L.E.A et son remplacement au 1^{er} juillet.

UNANIMITE

2023-06-09-12/61 - Convention de partenariat Commune/Lous Landeus

La convention de partenariat entre la commune et le comité des fêtes qui régit la répartition des tâches et les responsabilités respectives pour les différents rendez-vous festifs de l'année, mayade, 14 Juillet, Fêtes de Labenne, Téléthou, Landeus Y Tapas, a fait l'objet d'un renouvellement.

Cette convention évoque aussi l'engagement du comité des fêtes vis-à-vis des courses de vachettes, du carnaval, des marchés nocturnes, entre autres.

UNANIMITE

2023-06-09-13/62 - Garantie d'emprunt pour l'opération Kiamilé

Dans le cadre de la réhabilitation de la Villa Kiamilé, SOLIHA (ex Pactarim) va entreprendre des travaux pour accueillir 5 logements sociaux. La commune accorde sa garantie sur 66.67% d'un prêt de 258 160€.

UNANIMITE

2023-06-09-14/63 - Désignation d'un délégué suppléant à l'ALPI

M. Bernard Fracchetti est nommé délégué suppléant en remplacement de Mme Benoit-Delbast.

UNANIMITE

2023-06-09-15/64 – Décision modificative BP 2023 – Commune

Considérant l'insuffisance de crédits à l'opération « Le PONT » en raison d'engagements de procédures complémentaires liées au diagnostic écologique et d'examen environnemental, cas par cas, le conseil approuve le virement de crédits (20 000 €) de l'opération 201 (divers) vers l'opération 210 (LE PONT).

UNANIMITE

Séance levée à 19h40.

A Labenne, le 12 juin 2023

La secrétaire de séance,

Jérôme PETITJEAN



Luc DELPUECH